



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

AVIS IMPORTANT : LE CHLORE, À L'ÉCOCENTRE!

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 24 septembre 2008 – Compo-Haut-Richelieu inc. souhaite rappeler à tous les citoyens que le chlore, produit hautement toxique utilisé pour l'entretien des piscines, ne doit jamais se retrouver parmi les ordures ménagères.

Ce geste en apparence inoffensif et anodin peut toutefois causer de véritables catastrophes. Une fois dans le camion à ordures, le contenant de chlore peut exploser ou s'enflammer sous la pression et ainsi, mettre en danger la vie des éboueurs et des gens à proximité.

Il en est de même pour tout autre produit dangereux tel que les aérosols, les extincteurs, les produits acides, basiques ou réactifs, etc. C'est pourquoi il est fortement recommandé de demander conseil auprès de personnes compétentes pour connaître les meilleurs moyens pour s'en départir.

Tous les produits dangereux des citoyens peuvent être apportés à l'écocentre Saint-Luc, situé au 950, rue Gaudette, jusqu'au mercredi 15 octobre prochain. Après cette date, Compo-Haut-Richelieu inc. recommande de conserver les produits jusqu'à la réouverture de la remise des résidus domestiques dangereux, c'est-à-dire le 15 mai 2009.

Il est possible de reconnaître les produits dangereux par les huit pictogrammes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Ces symboles peuvent également être vus sur le site de Compo-Haut-Richelieu inc. à www.compo.qc.ca.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à communiquer avec Compo-Haut-Richelieu inc., en composant le 450 347-0299 ou en visitant notre site Internet.

-30-

Source : Cindy Rousselle
Responsable des communications
450 347-0299, poste 26
cindy.rousselle@compo.qc.ca